

Eure. Fermeture de classe en maternelle et parents en colère : « C'est l'avenir de nos enfants ! »

Au Manoir-sur-Seine (Eure), l'une des trois classes de l'école maternelle pourrait fermer en septembre 2025. Une perspective refusée par les parents d'élèves et les élus.



Face à la possible fermeture d'une classe à l'école maternelle du Manoir-sur-Seine (Eure) à la rentrée de septembre 2025, parents d'élèves et élus étaient mobilisés ce lundi 3 mars à 8 h 15.

Malgré le froid, parents d'élèves et élus étaient au rendez-vous ce lundi 3 mars 2025 devant l'école maternelle Yannick Bayart, au Manoir-sur-Seine (Eure), près de Pont-de-l'Arche. Ils manifestaient leur opposition à une possible fermeture d'une classe pour la rentrée scolaire de septembre 2025. Si les prévisions de la carte scolaire se confirment, l'école passerait ainsi de trois à deux classes. « Inacceptable ! », pour les parents.

« 30 élèves dans une classe »

Christelle Vattement, l'un des trois parents d'élèves élus, pleine d'énergie, est remontée. « Aujourd'hui, il y a 54 élèves inscrits pour la rentrée de septembre. Comme les grandes sections sont plafonnées à 24 élèves par classe, ça fait qu'il y aurait 30 élèves dans une classe », dénonce la maman. Et d'ajouter: « Cela fait 15 ans que cette école fonctionne avec trois classes et ça se passait très bien. C'est l'avenir de nos enfants qui est en jeu. »



De gauche à droite, les trois parents d'élèves élus : Christelle Vattement, Marion Hublet et Victorine Delamare.

Maman de la petite Lison, 3 ans, Fanny Bouillette s'inquiète aussi pour l'avenir de sa fille, et plus généralement pour « l'ensemble des enfants de l'école ». Orthophoniste de profession, elle connaît bien les problématiques liées à l'apprentissage.

En termes de pédagogie, les difficultés pour l'acquisition du langage ou dans l'intégration des prérequis pour le langage écrit sont accentuées dans les classes surchargées. Les études scientifiques démontrent clairement que moins il y a d'enfant par classe plus les apprentissages sont possibles. Fanny Bouillette, maman et orthophoniste

La professionnelle note d'ailleurs : « On a aujourd'hui la chance d'avoir trois institutrices formées au développement du langage. Ce serait bête de perdre cette richesse. » Les parents se soucient en effet de l'impact que cette fermeture de classe aurait sur les élèves en difficulté. Ils dénoncent également une « dégradation des conditions de travail des enseignants ».



Fanny Bouillette, maman de la petite Lison (3 ans), est orthophoniste et fait le lien entre les difficultés d'apprentissage et les effectifs d'élèves dans les classes.

Baisse des effectifs

Si l'Éducation nationale envisage de fermer une classe, c'est que les effectifs prévus sont en baisse. Il y avait 59 enfants en septembre 2023, ils étaient 60 en septembre 2024 et devraient être 54 à la rentrée prochaine. Et les déclarations d'effectifs auprès de l'Inspection académique de l'Eure se sont faites sur la base de 50 élèves. « Nous avons quelques élèves inscrits depuis », avance le maire, Daniel Bayart, qui rappelle qu'en septembre dernier l'école élémentaire Albert Becquart avait déjà eu une fermeture de classe. « Il nous manquait 11 élèves », se souvient l'élue.



La mairie du Manoir-sur-Seine s'oppose à cette possible fermeture d'une classe à la rentrée de septembre 2025.

Les parents d'élèves se disent « décidés » à ne pas se « laisser faire ». Ce mardi 4 mars 2025, dans le cadre de l'appel à la grève nationale pour dénoncer les cartes scolaires, les trois enseignantes et les trois ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) seront en grève. Idem pour trois des quatre institutrices de l'école élémentaire. Et ce vendredi 7 mars, un dispositif « école morte » est proposé aux parents d'élèves. Christelle Vattement explique : « Nous appelons les parents à venir devant l'école à 8h20 mais à ne pas les mettre en classe en signe de protestation. Uniquement s'ils en ont la possibilité bien sûr. »

« Désert éducatif »

Le maire du Manoir-sur-Seine était présent auprès des parents, tout comme le conseiller départemental du canton de Pont-de-l'Arche, Arnaud Levitre (PC). Ce dernier déclare : « La commune a des logements supplémentaires qui vont arriver, il y a des projets comme la revitalisation du centre-bourg. Et là, l'Éducation nationale ne prend pas en compte ces éléments. Avec mon groupe politique au Département, 'L'avenir en partage', nous aimerions une logique de long terme, à cinq ans, pour ce genre de décision. En plus, quand on ferme une classe, on sait très bien qu'il est très difficile de la rouvrir après. »